Août - septembre 2023





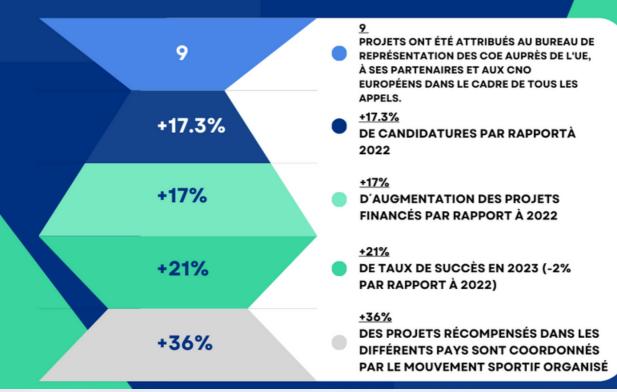




AOUT - SEPTEMBRE 2023

ERASMUS+ PROGRAMME 2023 RÉSUMÉ DE L'ANALYSE : ACTION CLÉ 2 - SPORT

Le budget disponible pour le programme Erasmus+ a augmenté pour tous les appels en 2023 et un "appel exceptionnel" pour les grands événements sportifs était ouvert







The European Education and Culture Executive Agency (#EACEA) is holding an online info session on #EUSport Pilot Projects & Preparatory Actions to inform future applicants about how to apply to the latest calls.

WHEN: 27.09.2023 INFO & REGISTRATION:



eacea.ec.europa.eu

Online info session: Sport PPPA 2023

The session will provide the potential applicants with the necessary information on how to apply to the Sport Pilot Project...

Directrice Adjoint

Noémie Letellier

(i)

 \mathbb{X}

10:41 AM · Sep 27, 2023



AOUT - SEPTEMBRE 2023

• Editorial



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

 Conseil de l'UE : les priorités de la Présidence espagnole présentées au Parlement européen 	5
Nouvelle commissaire européenne du sport	6
• Le discours sur l'état de l'Union européenne donne le ton pour l'année à venir	7
 Débat sur la violence et la discrimination dans le monde du sport au Parlement européen 	8
 Le bureau européen des COE organise une discussion sur l'égalité des genres dans le sport 	9
 Terrains en gazon artificiel : la Commission européenne adopte une interdiction de vente de granulés de remplissage à base de microplastiques à partir d'octobre 2031 	10
La Ligue espagnole de football dépose une plainte en matière de concurrence concernant le financement qatari du club français Paris St-Germain	11
 Programme Erasmus+ Sport : projets récompensés en 2023 & analyse comparative par rapport à 2022 	12
 L'EACEA et le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organisent une séance d'information complémentaire sur les projets pilotes et les actions préparatoires dans le sport en 2023 	16
 La Présidence espagnole organise une Conférence pour un environnement sûr pour la pratique du sport 	18
OCEAN - Les partenaires du projet se réunissent en ligne pour la première réunion du consortium et le deuxième séminaire sur la mesure de l'empreinte carbone	19

LE COIN DES PARTENAIRES

Parcours Ambition Internationale: le Comité olympique français (CNOSF) organise à Bruxelles une formation pour les représentants des fédérations nationales
 Interview de Lukas Wiese, du Comité olympique allemand (DOSB), à propos de son stage d'observation au Comité olympique norvégien, financé par Erasmus+
 Évènements à venir





AOUT - SEPTEMBRE 2023



EDITORIAL

Chers lecteurs,

Les vacances d'été sont également terminées à Bruxelles et les institutions européennes tentent encore de faire avancer le plus de projets législatifs possible avant que le Parlement européen ne se consacre plus qu 'exclusivement à la préparation de ses propres élections, en juin 2024.

Étant donné qu'une nouvelle Commission européenne sera également formée à la fin de l'année 2024, plusieurs commissaires européens sont déjà sur le point de quitter leur poste. La commissaire Gabriel, qui était responsable du sport et qui est passée au gouvernement bulgare, a été remplacé par Iliana Ivanova. La nomination de cette dernière a déjà été confirmée par le Parlement européen.

La commissaire européenne chargée de la politique de concurrence, Margrethe Vestager, qui s'occupe des affaires juridiques relatives au sport, s'apprête à devenir présidente de la Banque européenne d'investissement en 2024. Son absence a déjà entraîné une perte d'influence à la Direction générale de la concurrence (DG COMP). La DG COMP étant en sous-effectif constant, les dossiers en cours découlant du nouveau règlement sur les subventions étrangères, dont la plainte déposée par la ligue espagnole de football (La Liga) contre les investissements qataris dans le Paris St Germain, ne sont pas considérées comme prioritaires pour le moment. C'est du moins ce que l'on a pu entendre officieusement de la part de contacts au sein de la Commission européenne.

Reste la position de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui a déjà perdu le vice-président Frans Timmermans, son commissaire le plus important, au profit de la politique néerlandaise. Il n'est pas certain que Mme von der Leyen se représente, ni qu'elle reçoive le soutien politique nécessaire. La question se pose également de savoir avec quelle ferveur le plus grand projet législatif de l'actuelle Commission européenne, le Green Deal, sera poursuivi. D'autant plus que de plus en plus de pays freinent les États membres afin de ne pas trop alourdir la charge qui pèse sur les entreprises et les citoyens.

Quoi qu'il en soit, la question de la durabilité dans le sport joue un rôle de plus en plus important pour les fédérations, les clubs et les athlètes. Inspiré par son propre projet OCEAN, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, tout comme le siège des COE, mesure son empreinte carbone et s'efforce de la réduire. Il ne suffit pas de se focaliser sur l'empreinte carbone des grands événements sportifs. Les organisateurs de ces événements doivent prendre leur part de responsabilité, mais un comportement quotidien respectueux du climat de chaque acteur du sport est encore plus nécessaire pour améliorer l'empreinte climatique du sport dans son ensemble.

Sur le plan interne au bureau, Eva Rebmann a été nommée directrice adjointe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE à partir du 1er octobre. Elle succède ainsi à Heidi Pekkola, retournée dans son pays d'origine, la Finlande, pour des raisons personnelles. Nous souhaitons tout le succès possible à Eva dans ce nouveau rôle, qu'elle exerçait déjà depuis un an, initialement à titre temporaire.

L'équipe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE souhaite à tous ses partenaires et lecteurs une bonne lecture de son rapport mensuel!

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Jolb (lllllll)
Folker Hellmund

Directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE





AOUT - SEPTEMBRE 2023



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Conseil de l'UE : les priorités de la Présidence espagnole présentées au Parlement européen

Depuis le 1er juillet, et pour une période de six mois, l'Espagne assure la présidence du Conseil de l'Union européenne, succédant ainsi à la Suède. C'est sa cinquième présidence depuis que le pays est devenu membre de l'UE en 1986.

Les priorités de la présidence espagnole en matière de sport

Le 7 septembre, le ministre espagnol de la Culture et des Sports par intérim, Miquel Iceta, a présenté devant la commission de la culture et de l'éducation (CULT) l'ambitieux programme visant à faire progresser le sport en tant qu'objectif de la Présidence espagnole. Le programme se concentre sur trois domaines : les femmes et l'égalité dans le sport, les environnements sûrs et l'éradication des actes de haine.

Tout d'abord, la Présidence espagnole est en train de rédiger les conclusions du Conseil concernant l'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport de masse et le sport de haut niveau.) M. Iceta a fait part de la détermination de la présidence espagnole à s'attaquer aux problèmes d'abus dans le sport, conformément au plan de travail de l'UE pour le sport 2021-2024, et à faciliter l'accès à des environnements sportifs sûrs. Elle cherchera à établir des stratégies qui minimisent les risques auxquels les athlètes et les supporters peuvent être exposés lors de leur participation à des événements sportifs. Une conférence a déjà eu lieu le 22 septembre, à laquelle ont participé, entre autres, l'unité "Sport sûr" du CIO et le CNO du Portugal, ainsi que le professeur émérite Kari Fasting, qui a discuté du harcèlement dans l'environnement sportif. Cela rejoint ambitions de la présidence de promouvoir le débat sur les meilleurs moyens d'éradiquer les actes de haine dans le sport.

La présidence espagnole a prévu trois événements liés au sport, à savoir

- Réunion des directeurs généraux (21 septembre)
- Conférence sur les environnements sûrs (22 septembre)
- Conférence sur l'égalité des genres (14 novembre)

Lors de la présentation des priorités, des membres du Parlement européen (notamment l'eurodéputée Diana Riba I Giner des Verts) ont posé des questions sur l'engagement de la Présidence en matière d'égalité des genres et de violence sexiste ainsi que sur la sauvegarde du européen du sport (notamment l'eurodéputé Tomasz Frankowski, ancien joueur de football, représentant le PPE). Enfin, l'eurodéputée Laurence Farreng (Renouveau) a mis l'accent sur le secteur des jeux vidéo en tant que rapporteur du rapport sur les sports électroniques et jeux vidéo (2022). La création d'une stratégie européenne pour l'industrie du jeu vidéo est à l'ordre du jour de la Présidence espagnole et compte tenu de l'importance de l'e-sport dans le pays, la question pourrait revenir lors de la réunion du Conseil en novembre.

PLUS D'INFORMATIONS

Le programme de la Présidence espagnole

<u>La Présidence espagnole analyse les priorités des commités du PE</u> (en anglais)





AOUT - SEPTEMBRE 2023

Nouvelle commissaire européenne du sport



Source: parlement européen

nouvelle commissaire européenne l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse, en charge du sport, Iliana Ivanova, remplacera Mariya Gabriel jusqu'à la fin du mandat de la Commission européenne (31 octobre 2024). Iliana Ivanova a été membre de la Cour des comptes européenne de 2013 à 2023 et membre du Parlement européen de 2009 à 2012. Elle a commencé sa carrière en tant que coordinatrice des institutions financières internationales pour le ministère de l'agriculture et de l'alimentation Bulgarie (1999-2002), puis qu'analyste des investissements et des affaires aux États-Unis (2004-2006).

Questionnaire préliminaire

Mme Ivanova a été officiellement nommée le 19 septembre à la suite d'un accord entre le Parlement européen, Commission la européenne et le Conseil de l'Union européenne. Le processus de nomination a nécessité une enquête préliminaire sous forme de questions écrites, suivie d'une l'audition au Parlement européen le 5 septembre. Dans ses réponses écrites, Mme Ivanova avait noté qu'"en promouvant une dimension européenne du sport, nous créons des communautés cohésives et encourageons des modes de vie sains". En outre, elle a mentionné les domaines dans lesquels l'UE devrait prendre des mesures pour le sport : sauvegarder le modèle sportif européen et promouvoir les actions Erasmus+; utiliser le sport comme levier pour renforcer l'inclusion sociale, l'intégrité, le développement durable et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Audition et vote du Parlement européen

Au cours de l'audition, des députés de la commission de la culture et de l'éducation (CULT) et de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) ont posé des questions à Mme Ivanova. Mme Ivanova a souligné le rôle de cohésion que le sport représente au sein de l'UE et le fait que les événements sportifs en Europe créent des opportunités pour promouvoir les valeurs de l'UE et l'identité européenne. Mme Ivanova a notamment abordé les guestions liées à l'égalité des genres dans le sport (Mme Riba I Giner, Verts) et à l'activité physique dans l'UE (Tomasz Frankowski, PPE). Tout en respectant l'autonomie des instances dirigeantes du sport, Ivanova а fait référence recommandations du Groupe de haut niveau sur l'égalité des genres ainsi qu'aux actions existantes telles que les prix #Belnclusive, la Semaine européenne du l'initiative sport ou HealthyLifestyle4All pour compléter et renforcer les initiatives des organisations sportives. Le 12 septembre, les députés ont voté pour soutenir la candidature de Mme Ivanova avec 522 voix pour, 51 abstentions et 27 voix contre.

Accord du Conseil de l'UE et de la Présidente de la Commission européenne

La nomination de Mme Ivanova a été confirmée par Ursula von der Leyen après l'accord du Conseil de l'UE le 19 septembre. Cette désignation aura inévitablement un impact sur les politiques sportives de l'UE au cours des prochains mois.

PLUS D'INFORMATIONS

<u>Questionnaire à la Commissaire-désignée : Iliana lvanova - Commissaire en charge del'innovation, la recherche, la culture et l'éducation</u> (en anglais)

<u>Audition de la commissaire désignée Iliana Ivanova</u> (en anglais)





AOUT - SEPTEMBRE 2023

Le discours sur l'état de l'Union européenne donne le ton pour l'année à venir

Le mois de septembre est synonyme de rentrée pour l'ensemble des institutions et il a été marqué par le discours sur l'état de l'Union, prononcé chaque année par le ou la président.e de la Commission européenne. Cet exercice est un moment clé de l'agenda de l'UE et donne le ton pour les mois suivants, avec les élections européennes de juin 2024 en ligne de mire.

Ce discours est un exercice qui a été établi en 2010. Il s'agit d'un événement important dans l'environnement institutionnel européen car il reconnaît la responsabilité de la Commission envers le Parlement européen en ce qui concerne ses réalisations passées et futures. En outre, cela permet d'apporter plus de transparence dans l'établissement des priorités de l'UE et de les communiquer à un public plus large.

Durant ce discours d'une heure, la cheffe de l'exécutif européen a souligné les priorités qui seront mises en avant jusqu'à la fin de son mandat. L'avancement du Green Deal européen est une initiative clé depuis le début de ce collège. La présidente a souligné l'importance de maintenir un dialogue continu avec le secteur industriel afin de développer une approche adaptée à chaque écosystème industriel.

La compétitivité de l'Union était également à l'ordre du jour. L'une des priorités pour les mois à venir est de relever les défis auxquels les PME sont confrontées dans leurs activités (par exemple, la pénurie de main-d'œuvre, les perturbations liées à l'intelligence artificielle). En outre, ces objectifs devraient tenir compte de la transition verte mentionnée précédemment.

Le secteur numérique, qui prend de plus en plus d'importance dans l'économie de l'UE, a été identifié comme un domaine nécessitant davantage de réglementation de la part de la Commission. Ainsi, des normes mondiales minimales seront élaborées en collaboration avec le secteur des entreprises afin d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies en toute sécurité.

La guerre qui se déroule actuellement aux frontières de l'Union a été un sujet majeur du discours du président. Cette situation a eu un impact considérable sur de nombreux aspects de la vie quotidienne des Européens, qu'il s'agisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ou des déplacements de population fuyant la zone d'affrontement intense. L'aide allouée à l'Ukraine pour la réparation et le redressement s'étendra sur les quatre prochaines années.

Enfin, la présidente de la Commission a conclu son discours sur l'élargissement de l'Union et son rôle de partenaire majeur avec les pays du voisinage proche. La relation prévue devra être mutuellement bénéfique et, dans la perspective d'un nouvel élargissement de l'Union, la Commission a présenté un réexamen de la politique antérieure à l'élargissement afin de l'adapter à une UE plus vaste.

PLUS D'INFORMATIONS

<u>Discours sur l'état de l'Union de la Présidente von der Leyen</u>

<u>Vidéo sur l'état de l'Union 2023</u>

<u>État de l'Union: promesses tenues</u>





AOUT - SEPTEMBRE 2023

Débat sur la violence et la discrimination dans le monde du sport au Parlement européen

Ils Débat au Parlement européen

En réponse au baiser non consensuel de l'exprésident de la Fédération royale espagnole de football, Luis Rubiales, à Jennifer Hermoso lors de la cérémonie de clôture de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023, le groupe politique des Verts a demandé au Parlement européen un débat sur les violences et discriminations fondées sur le genre. La discussion s'est tenue le 14 septembre lors de la session plénière à Strasbourg et a été présidée par Elisa Ferreira, commissaire chargée de la cohésion et des réformes, au nom du viceprésident de la Commission européenne, Margaritis Schinas.

Mme Ferreira a réitéré l'engagement de la Commission européenne en faveur de l'égalité hommes-femmes à travers recommandations élaborées par le Groupe de haut niveau sur l'égalité hommes-femmes dans le sport (2022), la Stratégie en faveur de l'égalité hommes-femmes 2020-2025 et le travail de l'Union européenne en faveur du sport 2021-2024. En outre, Mme Ferreira a déclaré que la Commission se félicitait de l'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul qui vise à prévenir et à lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique et a souligné la nécessité de travailler sur l'adoption d'une directive adéquate.

Les députés parlementaires de différents groupes politiques ont abordé des points clés concernant la violence et la discrimination dans le sport : Laurence Farreng (Renew) a souligné l'existence d'une loi du silence - « omerta » - dans le sport et a appelé le Parlement européen à plaider en faveur des femmes athlètes ainsi qu'à faire pression sur les organisations sportives comme la FIFA afin que celles-ci appliquent les lois en vigueur; Diana Riba I Giner (Verts) a établi un lien entre la violence faite à l'égard des femmes dans le sport aux problèmes structurels, en particulier l'écart salarial entre les athlètes hommes et femmes.

L'eurodéputée a notamment souligné l'importance de la promulgation des lois et l'accroissement de la représentation des femmes dans les rôles décisionnels afin de promouvoir l'égalité hommesfemmes; tandis que Tomasz Frankowski (PPE) a reconnu le problème de la violence dans le sport, tant sur le terrain qu'en dehors, qui nuit à la réputation du sport. Le Président du Groupe Sport au Parlement européen a mentionné la prévalence de la violence, du racisme et de la discrimination à différents niveaux dans le sport et a souligné la nécessité d'une action de la part des instances dirigeantes sportives; Viola von Cramon-Taubadel (Verts) a souligné l'importance du consentement dans le sport ainsi que du besoin de réformes afin de garantir un environnement sûr aux athlètes. Elle a appelé à soutenir les femmes athlètes dans la création d'une agence de lutte contre la corruption visant à protéger l'intégrité du sport ; Karlo Ressler (PPE) a plaidé pour l'égalité hommes-femmes dans soulignant qu'être sport, un professionnel exige un travail acharné, quel que soit le genre. Il a mis en garde contre l'effacement des différences entre les hommes et les femmes dans le sport, tout en soulignant la nécessité de protéger la dignité des hommes et femmes athlètes. Enfin, Salima Yenbou (Renew) a appelé à la fin de l'impunité dans les cas de violence à l'égard des femmes dans le sport. Elle a critiqué la condamnation tardive de tels actes et a souligné l'importance de résilience et de protection des athlètes féminines.

Après le débat

Le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a été invité par les eurodéputés de la Commission européenne des droits de la femme et de l'égalité des genres (FEMM) et divers groupes politiques ont également été invités à engager le dialogue sur les efforts de collaboration visant à résoudre les problèmes liés à la violence, au harcèlement et à la discrimination à l'égard des joueuses.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

PLUS D'INFORMATIONS

<u>Plan de travail de l'UE en faveur du sport 2021-</u> 2024

<u>Stratégie de l'UE en faveur de l'égalité entre les</u> femmes et les hommes 2020-2025

<u>Avenir de la politique sportive de l'UE : évaluation et pistes possibles pour l'avenir (2021)</u>

Recommandations élaborées par le Groupe de haut niveau sur l'égalité des genres dans le sport (2022)

<u>Violence et discrimination dans le monde du sport après la Coupe du Monde Féminine de la FIFA</u>

Le bureau européen des COE organise une discussion sur l'égalité des genres dans le sport



ROUNDTABLE Gender Equality in Sport



Le 26 septembre, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a organisé une table ronde sur l'égalité des genres dans le sport. Suite à l'agression du président de la Ligue espagnole de football à l'égard de la joueuse Jenny Hermoso lors de la finale de la Coupe du monde de football féminin, l'égalité entre les hommes et les femmes continuer d'être un sujet prioritaire.

Au cours de la session, les trois oratrices invitées ont chacune présenté leur point de vue sur le sujet et ont permis au public de comprendre comment les institutions de l'UE, le mouvement olympique européen et un exemple de bonne pratique abordent tous le même sujet, se complètent et créent un réel impact.

La présidence espagnole du Conseil de l'UE, représentée par Bárbara Fuertes Gonzalez a fourni un aperçu des événements de la présidence, notamment la réunion des directeurs généraux, le congrès sur l'égalité entre les hommes et les femmes prévu en novembre et la conférence sur les environnements sûrs dans le sport qui s'est tenue récemment. La présidence espagnole concentre son travail sur la lutte contre le discours de haine, les environnements sûrs et l'égalité entre les hommes et les femmes, dans le but d'aborder une pluralité de dimensions allant de la participation aux postes de direction et de prise de décision, en passant par l'arbitrage. Le travail sur les conclusions du Conseil que la présidence prépare semble montrer les différents stades de préparation des États membres, mais aussi leur volonté de collaborer pour faire avancer le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Annamarie Phelps, présidente de la commission de l'égalité des genres et de la diversitédes COE (GEDI), a exposé la situation au sein du mouvement olympique européen. À l'aide de chiffres très parlants, Mme Phelps a décrit le chemin parcouru jusqu'à présent et les défis persistants pour atteindre l'égalité des genres le sport. Elle a rappelé à l'audience que le sport a le pouvoir de transformer des vies, plus confiantes, qu'elles ont de meilleures chances dans la vie et que les conseils d'administration diversifiés sont plus performants. Pour l'avenir, plusieurs mesures ont été présentées pour faire de l'Europe le continent leader en matière d'égalité entre les femmes et les hommes d'ici 2032 :





JAOUT - SEPTEMBRE 2023

- Les priorités du CIO pour les CNO comprenant les mesures visant à augmenter le nombre de participants, l'équilibre entre les sexes aux postes de direction, l'adoption de politiques de protection (en anglais)
- Les aspirations des COE dans le cadre de leur <u>agenda stratégique 2030</u> comprenant l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les communications, la budgétisation sensible au genre, la politique de sauvegarde pour les événements des COE (en anglais)

Pour clôturer le panel, Carlotta Giussani, coordinatrice du projet GAMES et responsable des financements européens au bureau de représentation des COE auprès de l'UE, a donné un aperçu complet d'une initiative concrète visant à promouvoir et à accroître l'égalité des genres dans le sport. Ce projet, qui s'achèvera en mars 2024, a pour objectif d'améliorer l'égalité des genres dans les postes clés de direction et de prise de décision des CNO. Pour ce faire, il s'agit de promouvoir des changements structurels dans la gouvernance et d'améliorer la compréhension des barrières culturelles existantes.

Le consortium uni derrière ce projet (8 CNO, le CIO, ITrustSport et Equal Rights) est en train d'établir un plan d'action national pour chaque partenaire. Ce projet a déjà démontré la multitude d'obstacles possibles à l'amélioration de l'égalité des sexes, tels que l'obtention de l'approbation des changements structurels par les dirigeants, mais aussi la culture organisationnelle lors de la mise en œuvre.

Les propositions d'actions GAMES seront accessibles à partir de février 2024 sur la plateforme <u>Sport Governance</u> du bureau de représentation COE auprès de l'UE.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE remercie les panélistes et les participants d'avoir pris le temps de se joindre à la discussion.

PLUS D'INFORMATIONS

<u>Programme de la Présidence espagnole (europa.eu)</u>

Égalité dans le sport (COI) (en anglais)

Site internet du GAMES Project (en anglais)

<u>Plateforme du bureau des COE à Bruxelles sur la bonne gouvernance</u> (en anglais)

Terrains en gazon artificiel : la Commission européenne adopte une interdiction de vente de granulés de remplissage à base de microplastiques à partir d'octobre 2031

Le 25 septembre, la Commission européenne a adopté des mesures visant à empêcher la libération dans l'environnement de microplastiques ajoutés intentionnellement. Les nouvelles mesures modifieront la composition des terrains en gazon artificiel à long terme, à la suite de l'élimination progressive des granulés synthétiques utilisés comme matériau de remplissage.

Pertinence pour le sport

À partir de la mi-octobre 2031, les granulés synthétiques utilisés comme matériau de remplissage sur les terrains de gazon artificiel ne pourront plus être vendus sur le Marché unique européen.

Pertinence pour le sport

À partir de la mi-octobre 2031, les granulés synthétiques utilisés comme matériau de remplissage sur les terrains de gazon artificiel ne pourront plus être vendus sur le Marché unique européen. manière, De cette européenne veille à ce que les terrains en gazon artificiel soient construits de manière plus durable à l'avenir. Par la même occasion, la période de transition de huit ans garantit que la plupart des pelouses actuellement en place pourront être utilisées jusqu'à la fin de leur cycle de vie. L'utilisation ultérieure de granulés synthétiques déjà utilisés sur les installations sportives ou en possession des exploitants d'installations sportives n'est en revanche pas interdite.





AOUT - SEPTEMBRE 2023



Droits d'auteur: DOSB

Les nouvelles mesures entreront en vigueur à la mi-octobre et diverses périodes de transition seront prévues convenant aux différents secteurs concernés. En plus des terrains en gazon artificiel, celles-ci auront également un impact sur les produits cosmétiques, les détergents, les adoucisseurs ou encore les Commission produits phytosanitaires. La européenne estime que ces mesures permettront d'éviter le l'environnement d'environ un demi-million de tonnes de microplastiques.

L'adoption de la Commission européenne marque la fin d'un processus entamé en 2018. D'un point de vue juridique, les nouvelles mesures modifieront l'annexe du règlement européen REACH, qui a force contraignante pour les États membres de l'Union européenne ainsi que pour la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

Microplastique de fond sur les terrains en gazon artificiel

On suppose que plus de 20 000 terrains en gazon artificiel de grande taille et plus de 40 000 terrains en pelouse artificiel de petite taille existent dans l'Union européenne (selon l'Agence européenne des produits chimiques - ECHA). Selon des études, on peut supposer une perte moyenne par terrain d'environ 500 kg par an, ce qui correspond à une perte annuelle globale de matériaux de remplissage de l'ordre de 16 kilotonnes par an au sein de l'UE.

Selon la Commission européenne, les terrains en gazon artificiel représentent la plus grande source de libération dans l'environnement de microplastiques ajoutés intentionnellement.

Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a suivi le processus de restriction des microplastiques depuis le début et est ravi d'aider ses partenaires en cas de questions.

PLUS D'INFORMATIONS

Protection de l'environnement et de la santé : la Commission adopte des mesures visant à limiter l'ajout intentionnel de microplastiques

Libellé détaillé de la restriction

Questions et réponses sur la restriction

La Ligue espagnole de football dépose une plainte en matière de concurrence concernant le financement qatari du club français Paris St-Germain

Le 12 août, la Liga, première ligue professionnelle espagnole de football, a déposé une plainte auprès de la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne contre le club français du Paris Saint-Germain.

La Liga estime que le financement qatari du club fausse gravement la concurrence sur le marché unique de l'UE, dans la mesure où le PSG peut recruter des joueurs et des entraîneurs de haut niveau bien au-delà du potentiel du club dans des conditions normales de marché grâce aux investissements qataris.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

La Liga a fondé sa plainte sur le <u>nouveau</u> <u>règlement européen relatif aux subventions</u> <u>étrangères faussant le marché intérieur</u>, entré en vigueur le 12 juillet de cette année. Les nouvelles règles autorisent la Commission à enquêter sur les contributions financières reçues de pays tiers par des entreprises exerçant leurs activités dans l'UE et à prendre des mesures contre les distorsions de concurrence qui en résultent. Si la Commission constate qu'une subvention d'un pays tiers existe et fausse le marché intérieur, elle peut imposer des mesures correctives structurelles ou non structurelles aux entreprises concernées, selon le règlement.

La procédure d'examen des subventions de pays tiers comprend un examen préliminaire et un examen approfondi lorsqu'il existe des preuves suffisantes de l'existence d'une subvention et d'une distorsion du marché intérieur. Le texte prévoit que la Commission s'efforce d'adopter une décision dans les 18 mois suivant l'ouverture de l'enquête approfondie.

PLUS D'INFORMATIONS

Déclaration de La Liga (en anglais)

<u>Règlement relatif aux subventions étrangères</u> (europa.eu)

Programme Erasmus+ Sport : projets récompensés en 2023 & analyse comparative par rapport à 2022

En septembre, l'Agence exécutive Éducation, audiovisuel et culture (EACEA) de la Commission européenne, qui dirige le programme Erasmus+ Sport (Action clé 2), a publié les <u>résultats du programme Erasmus+ Sport 2023</u>.

9 projets ont été attribués au Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, à ses partenaires et aux CNO européens en tant que coordinateurs, tandis que de nombreux autres ont été retenus en tant que partenaires. La liste des bénéficiaires (coordinateurs uniquement) du programme Erasmus+ Sport 2023 est disponible sur le site web de l' EACEA.

En 2023, l'EACEA a reçu 1 500 demandes de projets et d'événements, dont 320 ont été sélectionnées pour financement :

- 113 Partenariats de coopération
- 180 Partenariats simplifiés
- 22 Manifestations sportives européennes à but non lucratif
- 5 Renforcement des capacités dans le domaine du sport

SIGGS 3.0 : Soutenir la mise en œuvre de la bonne gouvernance dans le sport

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE s'est vu octroyer une subvention dans le cadre des Partenariats simplifiés pour mettre en œuvre un projet appelé SIGGS 3.0, dans le prolongement du projet SIGGS.

Ce projet vise à utiliser les technologies numériques pour mieux informer et guider les Comités Nationaux Olympiques Européens et les Fédérations internationales, européennes et nationales dans l'amélioration et la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance. En d'autres termes, le projet SIGGS 3.0 est conçu pour revoir le contenu existant de l'outil SIGGS, en ajoutant de nouveaux principes et sujets liés à la bonne gouvernance (durabilité, égalité des genres, inclusion, etc.). Par conséquent, le projet devrait fournir un outil d'auto-évaluation actualisé entre autres aux Comités Nationaux Olympiques Européens et aux Fédérations internationales, européennes et nationales afin de pouvoir comparer leurs normes en matière de gouvernance - notamment par rapport à d'autres organisations sportives en Europe.

Partenaires et CNO européens

8 projets ont été attribués aux partenaires du Bureau des COE auprès de l'UEet aux CNO européens en tant que coordinateurs, ce qui a entraîné une légère augmentation pour les projets attribués dans le cadre des Partenariats de coopération (6 projets ; +1%).





AOUT - SEPTEMBRE 2023

Partenariats de coopération

- CNO Bulgarie AthleteConnect
- CNO Croatie Protéger les enfants dans le sport
- CNO Pologne Programme de leadership du Comité Olympique
- CNO Portugal Sport amateur en toute sécurité
- FIBA Europe Hoops4Schools
- ENGSO Le sport au service de l'unité, de la résilience et de l'autonomisation

<u>Manifestations sportives européennes à but non</u> lucratif

 CNO Pologne - Jeux Européens 2023 : un modèle pour renforcer le volontariat sportif en Europe

Renforcement des capacités dans le domaine du sport

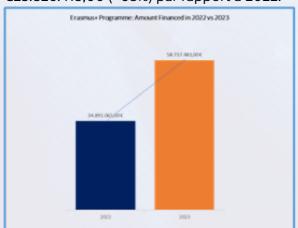
 CNO Monténégro - Construire une philosophie d'entraînement positive dans le sport amateur

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE félicite tous les candidats récompensés et leur souhaite une mise en œuvre réussie des projets.

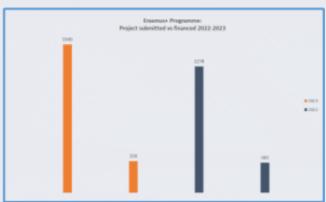
Analyse comparative des résultats du programme Erasmus+ Sport 2022-2023

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a effectué une analyse complète des <u>résultats</u> du programme sportif Erasmus+ 2023 et 2022.

En 2023, le budget total alloué au programme Erasmus+ Sport (€58.717.438,00) a augmenté de €23.826.418,00 (+68%) par rapport à 2022.



En outre, en 2023, 222 (+17,3%) demandes de plus ont été déposées qu'en 2022 ; Par conséquent, le nombre de projets financés est passé de 303 à 320 (+17 projets).



En 2023, le taux de réussite global était de 21 % (-2 % par rapport à 2022), le taux de réussite le plus élevé ayant été enregistré pour les Partenariats simplifiés (30 %) ; suivis par les Manifestations sportives européennes à but non lucratif (19 %), les Partenariats de coopération (16 %) et le Renforcement des capacités dans le domaine du sport (8 %). Par conséquent, par rapport à 2022, le taux de réussite a diminué pour tous les appels (entre 1% et 3%) à l'exception du Renforcement des capacités dans le domaine du sport (+3%).

Le sport organisé représentait 33 % des projets récompensés en Europe, mais il existe des différences significatives entre les pays. Le sport organisé représentait 50 % ou plus des projets récompensés dans 6 pays (Kosovo, Bulgarie, Monténégro, Roumanie, Serbie. Tchéquie et Finlande), tandis que dans les 24 autres pays, celui-ci représentait 43 % ou moins des projets financés en 2023.

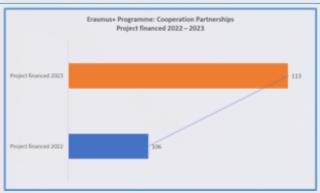
Partenariats de coopération

En 2023, 113 projets ont été attribués sur les 723 projets soumis dans le cadre des Partenariats de coopération, ce qui représente une augmentation de 6,6 % des projets financés par rapport à 2022.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

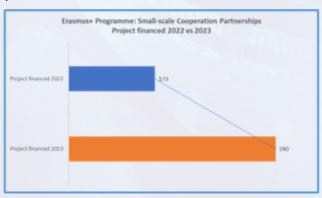


Fait remarquable en 2023, 32% des projets sélectionnés peuvent être attribués aux sports organisés avec un nombre total de 36 projets attribués. Ainsi, la part des projets financés pour le sport organisé a augmenté de 8,2 %, passant de 23,8 % en 2022 à 32 % en 2023. Néanmoins, les sports organisés ont récupéré moins d'un tiers (32 %) du budget disponible au titre des partenariats de coopération.

En termes de répartition territoriale, l'Espagne (12), la Croatie (10), les Pays-Bas (10), la Belgique (9), la Turquie (8), la France (8), l'Italie (8), la Pologne (7) et Chypre (6) comptent plus de 5 projets attribués chacun en 2023, tandis que les 11 autres pays ont déclaré 5 projets ou moins attribués en 2023.

Partenariats simplifiés

En 2023, 180 projets ont été attribués sur les 600 projets soumis, ce qui représente une augmentation de 4% des projets financés à partir de 2022.

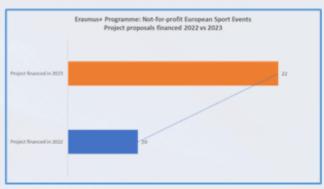


En 2023, 33,8 % des projets sélectionnés peuvent être attribués aux sports organisés avec un total de 61 projets attribués. Ainsi, la part des projets financés pour les sports organisés a augmenté de 6 %, passant de 33,9 % en 2022 à 39,9 % en 2023. Néanmoins, les sports organisés ont récupéré environ un tiers (34%) du budget disponible au titre des partenariats de coopération à petite échelle.

En termes de répartition territoriale, Italie (20). La Grèce (18), la Bulgarie (17), la Croatie (16), la Slovénie (16) et le Portugal (11) sont les pays avec plus de 10 projets attribués chacun en 2023, tandis que les autres pays ont déclaré entre 1 et 10 projets chacun.

Manifestations sportives européennes à but non lucratif

En 2023, 22 projets ont été attribués sur les 114 projets soumis, ce qui représente une augmentation de 10% des projets financés à partir de 2022.



Notamment en 2023, 40,9% des projets sélectionnés peuvent être attribués à des sports organisés avec un nombre total de 9 projets attribués. Ainsi, la part des projets financés pour le sport organisé a augmenté de 21 %, passant de 20 % en 2022 à 41 % en 2023. Ainsi, le sport organisé a récupéré plus de la moitié du budget disponible (56%) au titre des manifestations sportives européennes à but non lucratif en 2023.

En termes de répartition territoriale, l'Italie (4 projets) et la France (3 projets) avec 7 projets au total sont les pays avec le plus grand nombre de projets attribués en 2023 (31,8%), tandis que les autres (10 pays) ont déclaré 2 projets (5 pays) ou 1 projet (5 pays) chacun.

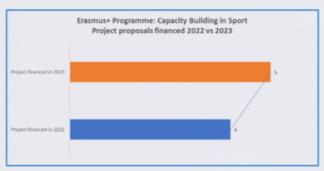




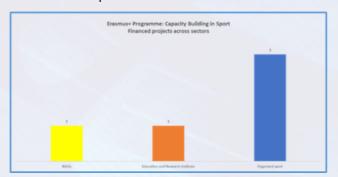
AOUT - SEPTEMBRE 2023

Renforcement des capacités dans le sport

En 2023, 5 projets ont été attribués sur les 63 projets soumis, ce qui représente une augmentation de 25% des projets financés à partir de 2022.



En 2023, la plupart des projets sélectionnés (60%) peuvent être attribués à des sports organisés avec un nombre total de 3 projets attribués. Ainsi, la part des projets financés pour les sports organisés a augmenté de 35 %, passant de 25 % en 2022 à 60 % en 2023. En conséquence, les sports organisés ont récupéré près des deux tiers (60%) du budget disponible au titre du renforcement des capacités dans le domaine du sport.



Dans le cadre du renforcement des capacités dans le domaine du sport, les projets récompensés sont répartis également entre les pays : 1 par pays (Bulgarie, Finlande, Kosovo, Monténégro et Serbie).

Cette année encore, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE soutiendra ses CNO et fédérations partenaires afin de faire en sorte que le financement d'Erasmus+ soit plus accessible et profite autant que possible aux organisations sportives organisées.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

L'EACEA et le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organisent une séance d'information complémentaire sur les projets pilotes et les actions préparatoires dans le sport en 2023



Séance d'information de l'EACEA

27 septembre, l'Agence exécutive Le européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) a organisé une session d'information pour donner un aperçu des projets pilotes et des actions préparatoires dans le sport 2023 (PPPA). La session visait à fournir aux participants une meilleure compréhension des principales caractéristiques des PPPA, un aperçu des priorités des PPPA en 2023 et du budget associé, ainsi qu'à présenter les principales nouveautés et les procédures administratives et financières pour soumettre avec succès une proposition de projet. dans le cadre des PPPA en 2023.

La séance d'information a été ouverte par Yves Le Losteque (chef d'unité Erasmus Mundus, Sport) et Tiziana Beghin (députée européenne et vice-présidente du groupe Sport du Parlement européen) qui ont donné un aperçu de la procédure de vote annuelle du Parlement européen sur les priorités du PPPA ; en conséquence, ceux-ci ont présenté caractéristiques déterminantes et les différences entre les projets pilotes et les actions préparatoires. En outre, le budget disponible pour 2023 a été présenté, ainsi que la feuille de route pour la date limite (17.10.2023), la procédure d'évaluation (octobre 2023 - mars 2024), la notification des résultats (avril 2024) et la signature de la convention de subvention (juin/mars 2024). juillet 2024).

La séance s'est poursuivie par un aperçu des priorités des PPPA en 2023 et des nouveautés associées. À cet égard, il a été mentionné que les PPPA dans le sport en 2023 aborderont les questions ci-dessous avec un budget global de 3,3 millions EUR répartis entre les deux appels :

- Projet pilote (2e année): Sport for People and Planet - une nouvelle approche de la durabilité par le sport en Europe (1,4 million EUR)
- Projet pilote (1ère année): Sport Supports actions sportives d'urgence pour la jeunesse (1,9 million EUR)

Le PP « Le sport au service des personnes et de la planète – une nouvelle approche de la durabilité à travers le sport en Europe » est conçu pour promouvoir des activités visant à sensibiliser et à inspirer des changements de comportement afin de promouvoir la transformation sociale et environnementale. En conséquence, il vise à impliquer les citoyens de l'UE dans la co-création et/ou la coopération sur des pratiques sportives durables (c'est-à-dire des solutions écologiquement durables pour les événements sportifs) avec l'intention ultime de faire du secteur du sport un modèle de durabilité, en particulier parmi les jeunes Européens.

Le PP « Sport Supports – actions sportives d'urgence pour la jeunesse » vise à créer un programme sportif d'urgence dans le contexte d'une crise humanitaire (par exemple surmonter les traumatismes, les liens communautaires, s'adapter à de nouveaux environnements). Ainsi, il vise à aider les enfants et les jeunes à améliorer leur bien-être mental et à faciliter ainsi leur intégration dans le système éducatif et sur le marché du travail.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

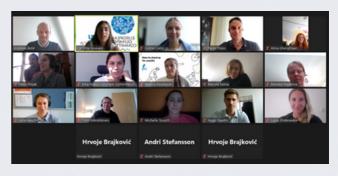
À cet égard, il a été mentionné que toute organisation sportive établie dans l'État membre de l'UE peut directement postuler aux projets pilotes en 2023 en soumettant les formulaires officiels (partie A, partie B et annexes associées) à l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) via le portail des opportunités de financement et d'appels d'offres avant la date limite du 17 octobre 2023 à 17h00 (heure de Bruxelles).

Les principales nouveautés et procédures administratives et financières pour réussir à soumettre une proposition de projet dans le cadre des PPPA en 2023 ont été présentées. Il est possible de soumettre une proposition soit en tant que candidat unique, soit en consortium (par exemple multi-bénéficiaires). La procédure de financement est une subvention basée sur les coûts réels et unitaires, basée sur le budget, avec l'introduction de coûts unitaires dans des catégories spécifiques (par exemple, coûts de personnel et d'achats). Pourtant, la subvention maximale de l'UE reste à 400 000 € par projet à un taux de cofinancement de 80 % des coûts éligibles ; cependant, les propositions de projets qui nécessitent un budget plus petit sont éligibles. Néanmoins, si la subvention dépasse 350 000,00 EUR, un auditeur externe est requis pour vérifier les finances du projet.

Enfin, les participants ont eu l'opportunité de poser des questions/clarifications concernant les PPPA, les principales nouveautés et les procédures administratives et financières pour réussir à soumettre une proposition de projet dans le cadre des PPPA en 2023. Après quoi, la séance d'information a été conclue par Yves Le Losteque qui a invité les personnes intéressées à postuler dans le délai fixé : 17 octobre 2023.

Webinaire "questions et réponses" du bureau de représentation des COE auprès de l'UE

Le 28 septembre, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a organisé un webinaire de questions et réponses sur les projets pilotes et les actions préparatoires dans le sport 2023 pour compléter la session d'information organisée par l'EACEA.



En conséquence, le webinaire Questions et réponses visait à fournir aux participants des informations et des éclaircissements supplémentaires sur les projets pilotes dans le sport en 2023, les nouveautés introduites en termes de consortium et d'exigences financières, ainsi qu'à fournir des informations plus approfondies sur les aspects techniques du procédure de candidature et de soumission.

Le webinaire a présenté les éléments clés, les exigences et les attentes des projets pilotes : « Le sport pour les personnes et la planète » et « Soutiens sportifs: urgence pour la jeunesse ». Des orientations supplémentaires concernant le document d'appel aux PPPA, ainsi que les formulaires techniques et budgétaires, ont été fournies. En outre, une série de conseils et de considérations pratiques ont été mis en avant en termes de contenu, de mise en page, de finances et d'audit (entre autres). Le webinaire a favorisé une compréhension commune concernant la rédaction des candidatures de projets tout en renforçant les connaissances et les capacités au sein des organisations pour s'engager avec succès dans les PPPA.

Le webinaire s'est terminé par un aperçu des appels ouverts pertinents pour le sport, tels que l'Erasmus+ Action clé 1 - Mobilité du personnel sportif et les #Belnclusive EU Sport Awards 2023. Par conséquent, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE remercie tous les participants pour leur intérêt et se tient prêt à soutenir ses partenaires et les CNO européens en passe de postuler aux projets pilotes et aux actions préparatoires dans le sport en 2023.



AOUT - SEPTEMBRE 2023

PLUS D'INFORMATIONS

<u>Présentation</u> session d'information EACEA (en anglais)

<u>Enregistrement</u> session d'information EACEA (en anglais)

La Présidence espagnole organise une Conférence pour un environnement sûr pour la pratique du sport

La première conférence organisée sous la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne, axée sur le thème environnements sécuritaires dans le sport, a eu lieu à Valence le 22 septembre en marge de la réunion des directeurs généraux du sport et avant le lancement de la Semaine européenne du sport. La conférence visait à aborder les violences et discriminations sexistes, les abus sexuels, le harcèlement et propos haineux, et a rassemblé des représentants du mouvement sportif, des organisations internationales ainsi que des responsables gouvernementaux.

Résumé

Le Conseil de l'Europe a ouvert la conférence par une introduction tout en soulignant que le champ d'application comprend non seulement les événements sécuritaires pour les fans, mais aussi la résilience et protection des victimes et lanceurs d'alerte, ainsi que les politiques de sauvegarde et les droits humains.

Notant les valeurs inhérentes au sport, la Présidence espagnole a mis l'accent sur les propos haineux et les matchs truqués en tant que deux facteurs affectant négativement les athlètes à tous niveaux. Afin que le sport reste une expérience positive pour toutes les personnes impliquées, les connaissances et la sensibilisation doivent être partagées avec l'ensemble de l'écosystème sportif, y compris avec les entraîneurs, les familles, les écoles, etc.

Le gouvernement espagnol s'est affiché comme un modèle de bonne pratique en mentionnant l'exemple de la sécurité humaine inscrite dans les lois de sécurité nationale, qui touche également le sport quotidiennement. Ces éléments fondamentaux incluent des formations sur la valeur de la sécurité, la communication publique et la divulgation institutionnelle, la participation active de la société et sa pertinence à l'étranger.

En outre, le ministère l'Intérieur espagnol a présenté une vidéo visant à la sensibilisation tout en renforçant les responsabilités pour prévenir et lutter contre la violence dans le sport (comme par exemple, le harcèlement sexuel). En fin de compte, les parties prenantes du sport devraient travailler ensemble afin de mettre en œuvre des mécanismes de prévention, de détection précoce et de réponse tout en adoptant des politiques de tolérance zéro à l'égard de la violence dans le sport.

Enfin, un aperçu de Safe Space for Children Sport (SSCS), une initiative de la Fundación Deporte Joven et du Conseil supérieur du sport, a été présenté. La SSCS reconnaît les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la législation visant à protéger les personnes vulnérables dans le sport à tous les niveaux, mais conclut que la situation restera la même tant que des changements ne se produiront pas également au niveau local.

Le mouvement sportif était représenté à la session « Harcèlement dans l'environnement sportif – Situation et mécanismes de protection » par Gloria Viseras, du CIO. Avec l'Unité de sécurité dans le sport et le cours pour les « Agents de Sauvegarde », le CIO prend des mesures concrètes et propose des solutions locales à un problème global, comme avec la Convention pour la sécurité dans le sport, les systèmes régionaux du Mouvement olympique





AOUT - SEPTEMBRE 2023

(par exemple, les organisations continentales), ou encore avec les pôles régionaux et des mécanismes nationaux.

Cristina Almeida, du CNO Portugal, a introduit la bonne pratique appliquée au Portugal et qui selon laquelle 27 fédérations disposent déjà d'un responsable qualifié de la protection de l'enfance. Pourtant, ce nombre augmenter depuis qu'il existe une proposition gouvernementale qui ordonne les organisations sportives portugaises d'avoir un agent qualifié de protection de l'enfance. La professeure Kari Fasting a témoigné de la perspective du monde académique et a reconnu les nombreuses bonnes pratiques développées jusqu'à présent, mais a souligné le manque de recherche sur le sujet ainsi que le manque de suivi quant à leur impact. Pourtant, les politiques devraient être éclairées par des données, à la fois en termes de prévention et de réponse.

La conférence a été clôturée par Pilar Barrero de la Représentation permanente de l'Espagne auprès de l'UE avec l'Espagne. L'Espagne restera engagée sur le sujet dans le but de devenir un modèle dans le domaine du sport sécuritaire. Ceci est renforcé par la nouvelle loi pour le sport (2022) dans laquelle la notion de sport sécuritaire est abordée depuis une perspective interdisciplinaire.

Prochaines étapes

La Présidence espagnole organisera son prochain événement le 14 novembre, à savoir la Conférence sur l'égalité hommes-femmes dans le sport.

Opérant sur les deux thèmes du sport sécuritaire ainsi que sur l'égalité des genres, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE continue de suivre de près les activités de la Présidence espagnole.

OCEAN - Les partenaires du projet se réunissent en ligne pour la première réunion du consortium et le deuxième séminaire sur la mesure de l'empreinte carbone



Le projet OCEAN continue avec l'organisation d'un deuxième séminaire et la première réunion du consortium. Ces deux événements ont été conçus pour apporter des connaissances supplémentaires sur le processus de mesure de l'empreinte carbone, mais aussi pour recueillir les commentaires des partenaires. De plus, les partenaires ont reçu des informations supplémentaires sur des projets externes reliant le sport et les questions environnementales.

Le 19 septembre, le deuxième séminaire en ligne du projet OCEAN mené par l'Öko Institut avait pour objectif d'affiner les critères qui seront utilisés dans la mesure de l'empreinte carbone des CNO et de recueillir des commentaires sur les difficultés potentielles auxquelles les responsables de l'action climatique de chaque CNO sont confrontés pendant la phase de collecte des données.

Le projet entre maintenant dans une nouvelle phase avec l'achèvement complet de l'outil de mesure par les CNO. L'Öko Institut a présenté l'outil qu'il est en train de concevoir et a recueilli les commentaires des partenaires sur d'éventuels critères supplémentaires permettant de déterminer avec précision leur consommation de carbone.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

En outre, les partenaires ont assisté à une présentation du Comité d'organisation de Paris 2024 et du CNOSF. Dans le but d'aider les organisateurs d'événements sportifs à rendre leurs manifestations plus durables, le ministère français des sports, en collaboration avec l'ADEME (Agence française pour la transition énergétique), le **CNOSF** et le d'organisation, a développé un outil de mesure de l'empreinte carbone permettant d'estimer et de réduire facilement l'empreinte carbone des événements : le Coach Climat Evénements.

Un autre événement a ponctué l'agenda du projet OCEAN, le 20 septembre, avec la tenue de la première réunion du consortium. Cette réunion en ligne a été menée par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE afin d'établir une première session de feedback sur les différentes actions déjà initiées et de fournir une vue d'ensemble des tâches et réunions à venir.

La prochaine étape du projet OCEAN est prévue pour le mois d'octobre avec le début du module 2.2. Les responsables de l'action climatique vont maintenant commencer à mesurer l'empreinte carbone de leur organisation.







LE COIN DES PARTENAIRES

Parcours Ambition Internationale: le Comité olympique français (CNOSF) organise à Bruxelles une formation pour les représentants des fédérations nationales



Source: European Parliament

Chaque année en septembre, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) organise un voyage d'étude sur l'UE et les organisations sportives à Bruxelles pour des représentants de fédérations nationales, d'autorités publiques et des athlètes, dans le cadre du Parcours Ambition Internationale.

Cette formation vise à soutenir les dirigeants sportifs nationaux dans leur engagement auprès des instances sportives internationales améliorant leurs compétences leurs connaissances et en renforçant leur réseau à Lausanne, Paris et Bruxelles. Cette année encore, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE était au centre du voyage d'étude à Bruxelles, puisqu'il a accueilli le groupe dans ses locaux et a partagé son expertise sur l'élaboration des politiques de l'UE et les possibilités de financement de l'UE pour le sport. Folker Hellmund (directeur), Eva Rebmann (directrice adjointe) et Noémie Letellier (chargée de mission) ont partagé leur point de vue sur l'élaboration de la politique sportive de l'UE, en tant que représentants du mouvement olympique à Bruxelles, tandis qu'Andreas Bold (chargé de mission et représentant du Comité olympique allemand - DOSB) a donné un aperçu des pour possibilités de financement organisations sportives au niveau de l'UE.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

En outre, les participants au Parcours Ambition Internationale ont pu rencontrer un membre français du Parlement européen (Laurence Farreng, Renew), l'Unité Sport de la Commission européenne (Olivier Smith - Chef adjoint, Ignazio Cocchiere - Chargé de mission) et ont visité le Conseil de l'UE avec des représentants de la France auprès de l'UE (Guillaume Arduin - Conseiller Sport, Cyril Piquemal - Représentant permanent adjoint). Le programme a été complété par des présentations du Think tank Sport et Citoyenneté et de la Fédération de l'industrie des articles de sport (FESI).

L'équipe du bureau de représentation des COE auprès de l'ue est heureuse d'avoir accueilli un groupe d'agents engagés pour le sport et espère avoir suscité un intérêt pour la politique sportive et le financement du sport au niveau européen.

Interview de Lukas Wiese, du Comité olympique allemand (DOSB), à propos de son stage d'observation au Comité olympique norvégien, financé par Erasmus+

Dans le cadre du programme Erasmus+ pour le personnel sportif professionnel et bénévole, Lukas Wiese (chargé de plaidoyer politique au DOSB) a passé du temps au Comité olympique et paralympique norvégien et à la Confédération des sports (NIF). Il partage de son expérience dans cette interview.

Le programme Erasmus+ dans le domaine du sport soutient les stages d'observation dans les 27 États membres de l'UE ainsi que dans six pays tiers associés au programme. Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la Norvège?

Lukas: Avec une population d'un peu moins de 5,4 millions d'habitants, la Norvège est un pays extrêmement performant sportivement, et ce depuis plusieurs décennies. À l'heure où l'Allemagne restructure la promotion du sport de haut niveau et de compétition et élabore un plan de développement du sport de masse, il est d'autant plus intéressant de regarder au-delà de nos frontières.

Comment le stage s'est-il passé?

Lukas: En général, un projet Erasmus+ Sport se déroule en quatre phases: planification, préparation, mise en œuvre et suivi. Dans la phase de planification, il est important de déterminer les besoins, les objectifs et les intérêts d'une observation à l'étranger et d'en déduire une organisation d'accueil appropriée : que veux-je apprendre et de qui puis-je l'apprendre ? Dans mon cas, j'ai reçu l'aide du bureau de représentation des COE auprès de l'UE pour prendre contact avec la Norvège. Avec les collègues du NIF, nous avons ensuite défini ensemble un programme de travail et le calendrier des activités par le biais de réunions de préparation virtuelles.

En outre, lors du processus de candidature, j'ai bénéficié du soutien de l'organisation Jeunesse pour l'Europe, qui met en œuvre le programme en Allemagne en tant qu'agence nationale. Lors des événements d'information digitaux et des consultations les candidatures, sur informations ont été fournies sur les possibilités et les conditions générales de financement, et des questions spécifiques sur les candidatures de projets ont également été abordées. Ce soutien a été très utile - malgré tout, il ne faut pas sousestimer l'ampleur et l'effort d'une candidature et prévoir suffisamment de temps.





AOUT - SEPTEMBRE 2023



Comment s'est déroulée votre observation sur le terrain ?

Lukas : Au niveau local, j'ai été affecté au département des relations publiques et de la politique sportive du NIF. Il s'agit d'un département assez important qui, outre la défense des intérêts politiques, traite également de sujets tels que les relations internationales, le en sûr et la coopération développement. En plus d'avoir un aperçu général des processus de travail, j'ai pu échanger des idées avec mes collègues respectifs sur des défis communs et comparer nos approches exemple, en ce qui concerne développement d'infrastructures sportives ou la politique de développement de l'Union européenne.

Outre les perspectives professionnelles, j'ai également beaucoup apprécié l'hospitalité norvégienne et la bonne ambiance de travail au NIF.

Qu'avez-vous remarqué en Norvège, en particulier dans le domaine du sport ?

Lukas: L'importance du sport et de l'exercice dans la société est particulièrement impressionnante: 93 % des enfants et des jeunes norvégiens sont ou ont été membres d'un club sportif. Dans ce contexte, les enfants du club sont encouragés à faire autant de sport que possible et à s'essayer à de nombreuses disciplines - au départ uniquement de manière ludique, en mettant l'accent sur le plaisir et la communauté.

La base du système sportif norvégien pour les enfants et les jeunes est constituée par ce que l'on appelle les "Droits de l'enfant dans le sport" et les "Règlements sportifs pour les enfants" : le développement individuel plutôt comparaison des performances ainsi qu'une large éducation de base plutôt qu'une spécialisation précoce - ces mots clés décrivent certains aspects que le sport norvégien a listé sur 12 pages. Par exemple, les clubs ne sont pas autorisés à tenir des tableaux de performances ou des listes de résultats pour les enfants jusqu'à l'âge de onze ans, et la participation à des championnats nationaux ou internationaux n'est autorisée qu'à partir de l'âge de 13 ans. En résumé, "les enfants doivent vivre une expérience positive à chaque fois qu'ils pratiquent un sport".

Y a-t-il eu des interlocuteurs pour réfléchir à une éventuelle candidature de l'Allemagne aux Jeux olympiques et paralympiques ?

Lukas: Au cours de ma visite, j'ai également eu l'occasion de m'entretenir avec mes collègues du Lillehammer Olympic Legacy Sports Centre (LOLSC). Avec une population d'un peu plus de 28 000 habitants, Lillehammer, qui a accueilli les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 1994, est une ville qui a su s'adapter à l'évolution de l'environnement. Les Jeux ont également eu un impact profond et durable sur la ville et les structures sportives locales.

Aujourd'hui encore, les sites de compétition sont utilisés, que ce soit au quotidien par les clubs locaux et les habitants ou lors d'événements sportifs majeurs tels que les Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse en 2016. En outre, le LOLSC est disponible en tant que centre d'excellence pour divers sports d'hiver pour les jeunes athlètes, les entraîneurs et les cadres sportifs. Par exemple, le dernier "Lillehammer Young Leaders Programme" a rassemblé 50 jeunes leaders de 17 nations différentes. L'empreinte olympique est omniprésente dans la petite ville.





AOUT - SEPTEMBRE 2023

Avez-vous d'autres recommandations ou conseils à donner aux personnes intéressées par un stage à l'étranger?

Lukas: Comme nous l'avons déjà mentionné, il ne faut pas sous-estimer l'ampleur et l'effort d'une candidature, et il faut prévoir suffisamment de temps. Il faut contacter les services de conseil et d'assistance proposés par l'Agence nationale. En outre, il est conseillé de commencer à chercher et à contacter une organisation d'accueil suffisamment tôt pour clarifier mutuellement les attentes et les exigences. Afin de tirer le meilleur parti du stage d'observation et de l'expérience à l'étranger, je pense qu'il est important de définir clairement le sujet à l'avance et de convenir d'activités spécifiques ou même de projets communs à cet égard.

À propos d'Erasmus

Erasmus+ Sport offre aux employés et aux bénévoles des organisations sportives de sport de masse, qu'il s'agisse d'entraîneurs, de formateurs ou d'employés de clubs, d'associations ou d'institutions, la possibilité d'élargir leurs compétences et leurs qualifications grâce à un séjour européen à l'étranger et de contribuer à la poursuite du développement du sport de base en Europe. Il y a deux dates limites de candidature par an.

Chaque pays du programme Erasmus+ a sa propre agence nationale responsable de la mise en œuvre de l'action clé 1.

Outre la mobilité du personnel sportif pour les individus, le programme Erasmus+ promeut également la coopération européenne entre les organisations sportives dans le cadre de partenariats de coopération.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

06 octobre 2023

Assemblée générale des COE (Istanbul)

17 octobre 2023

Groupe d'experts sur le sport vert (Commission Européenne - Bruxelles)





EOC EU Office 71, Avenue de Cortenbergh 1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



info@euoffice.eurolympic.org



www.euoffice.eurolympic.org



